



Programme pour la mise en place du Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO)  
Appui à la mise en œuvre de la Politique Qualité de la CEDEAO (ECOQUAL)  
*Financé par l'Union européenne*

---

# NOTE SYNTHETIQUE SUR L'ACCREDITATION ET L'EVALUATION DE LA CONFORMITE EN AFRIQUE DE L'OUEST

Octobre 2017



L'ONUDI appuie la région de l'Afrique de l'Ouest à disposer de services d'accréditation opérationnels. En effet, au démarrage de l'appui de l'ONUDI dans ce domaine, il y a environ quinze ans, il a été constaté que ce type de services était inexistant, obligeant les organismes d'évaluation de la région à recourir à des organismes étrangers à des coûts très onéreux.

Dans cette perspective, des actions ont été menées aux plans technique et juridique pour pallier cet état de fait.

### **Mise en place d'organismes d'accréditation**

L'ONUDI appuie depuis 2001 la région à disposer d'organismes d'accréditation. Le processus a démarré dans le cadre du Programme Qualité de l'UEMOA (2001-2005) à l'issue duquel ont été adoptés les premiers textes légaux mettant en place le Système Ouest africain d'Accréditation (SOAC), un organisme multi-économies couvrant les huit Etats Membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cependant, des difficultés juridiques internes à la Commission de l'UEMOA avaient ralenti son opérationnalité après le Programme en 2005. Celles-ci ont été récemment levées permettant l'organisation de l'Assemblée Générale Constitutive du SOAC en Décembre 2015.

Les premières activités techniques de cet organisme démarreront en 2017 avec une perspective de délivrance des premières accréditations en 2018.

En 2013, en application de la Politique Qualité de la CEDEAO (ECOQUAL) et avec l'appui de l'ONUDI, la CEDEAO a adopté le Règlement C/REG.19/12/13 portant Adoption du Schéma de l'Infrastructure Régionale de la Qualité de la CEDEAO. Ce Règlement a permis, entre autres, de créer le Système Régional d'Accréditation (SRA). Il a été complété par le Règlement Communautaire (N°C/RE/C/REG.10/06/17) de juin 2017, relatif aux règles portant organisation et fonctionnement du Système Régional d'Accréditation (SRA).

Au Nigéria, l'ONUDI a également appuyé, dans le cadre du Programme National de l'Infrastructure Qualité (NQIP), la mise en place en 2015 de l'Organisme National d'Accréditation du Nigeria (NINAS). Les activités opérationnelles de ce dernier ont démarré avec une perspective de délivrance des premières accréditations en 2018.

Le troisième pays de la région désireux de mettre en place un organisme d'accréditation est le Ghana. Il a été appuyé par le Programme TRAQUE, un programme financé par l'Union européenne qui a pris fin en 2017. L'ONUDI, en relation avec le PTB, l'organisme allemand de métrologie, envisage d'aider le Ghana à finaliser ce projet. En attendant, les activités de renforcement de capacités des évaluateurs de la région ont été organisées en associant les candidats évaluateurs sélectionnés pour le SOAC, le NINAS et le Programme TRAQUE du Ghana.

A terme, il s'agit, avec ces trois organismes de couvrir l'ensemble des besoins d'accréditation de la région par le biais d'accord de coopération entre ces derniers et les Etats membres qui ne désirent pas créer d'organismes (coûts onéreux) .

### **Coopération d'accréditation**

Les organismes d'accréditation de la région, notamment le NINAS et le SOAC, qui démarrent à peine leurs activités techniques, ne sont pas encore signataires des accords de reconnaissance mutuelle des coopérations régionales et internationales d'accréditation, notamment l'AFRAC, l'ILAC et l'IAF. L'octroi de cette reconnaissance par ces dernières ne sera pas effectif avant quatre à cinq ans en moyenne.

Aussi, durant cette période intermédiaire, il a été nécessaire de mettre en place un mécanisme facilitant la reconnaissance, par l'ensemble des Etats membres de la CEDEAO, des attestations d'accréditation qui circuleront dans la région, en particulier pour appuyer les échanges commerciaux intra régionaux. C'est dans ce cadre que l'ONUDI a appuyé la Commission de la CEDEAO à mettre en place le Système Régional d'Accréditation (SRA) qui a pour objectif de regrouper l'ensemble des organismes d'accréditation en activité dans la région, dans le cadre d'un forum sous régional d'accréditation.

De plus, la Commission de la CEDEAO prévoit le lancement d'une Marque régionale de conformité aux normes. L'une des missions confiée au SRA sera d'agrée les organismes nationaux de certification de produits en charge de délivrer cette Marque régionale dans le cadre d'un mandat de la Commission de la CEDEAO, en se basant sur des critères de compétence (accréditation notamment) et administratifs.

### **Evaluation de la Conformité**

Afin de disposer d'un réseau densifié d'organismes d'évaluation de la conformité, potentiels clients du système régional d'accréditation, l'ONUDI a renforcé les capacités d'un certain nombre d'entre eux qui a abouti à leur accréditation.

Dans le cadre du Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest (PSQAO), financé par l'Union européenne, et en cours d'exécution, l'ONUDI appuie une quarantaine d'organismes d'évaluation de la conformité (OEC) à l'accréditation. D'autres actions d'appui aux OEC se déroulent à l'échelle nationale, à l'exemple du Nigeria qui bénéficie d'un programme qualité spécifique (NQIP), toujours financé par l'Union européenne et exécuté par l'ONUDI.

On recense actuellement une cinquantaine d'OEC accrédités dans la région qui ont fait l'objet d'un répertoire dans le cadre du PSQAO, et dont la première édition vient d'être publiée en août 2017 par l'ONUDI.

On notera que les évaluateurs des organismes d'accréditation existant dans la région (SOAC et NINAS), ou en cours de création (Ghana), seront mobilisés lors de l'organisation des

évaluations d'accréditation de ces OEC, en coopération avec des organismes d'accréditation internationaux.

Ainsi, l'organisme d'accréditation italien, ACCREDIA, signataire des accords de reconnaissance de l'ILAC et de l'IAF, a été retenu pour les évaluations de 4 organismes de certification de produits qui se déroulent présentement jusqu'à fin novembre 2017. Une dizaine de laboratoires passeront une évaluation d'accréditation d'ici mai 2018 (Organismes d'accréditation internationaux concernés : COFRAC, TUNAC, DAKKS, SANAS).